

Le Châble, le 2 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Commune de Bagnes pour la pose provisoire d'une cabane de lecture sur la parcelle n° 18551, folio n° 45, hors zone, lieu-dit Pierra Bernard-Pro Bacon à Montagnier, coord. 1102404/2583510.

M. Chandler Edward par le bureau d'architecture Roserens Willy pour la modification du projet autorisé n° 103.16 (modification en façade, création d'un couvert et d'un jacuzzi) sur les parcelles n° 3430 et 5208, folio n° 140, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Nifortsie à Verbier, coord. 2583694/1106162.

M. Clausen Henrik pour la création de forages géothermiques sur la parcelle n° 714, folio n° 3, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Vella à Verbier, coord. 2583417/1105459.

M. Barben Gérald par le bureau d'architecture Perraudin Dominique pour la transformation et l'agrandissement d'un bâtiment existant sur la parcelle n° 13438, folio n° 54, zone Village V2, au Sappey, coord. 2582756/1102301.

M. Simons Derrick par le bureau Alp'Architecture Sàrl pour la modification d'une ouverture en façade sur la parcelle n° 18195, folio n° 94, zone Village V1, à Villette, coord. 2582439/1103459.

M. Rossillon Edouard par le bureau d'architecture Debons Architecture SA pour l'agrandissement du chalet sur la parcelle n° 3325, folio n° 140, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 2583701/1106340.

M. Hutchful Simon par le bureau d'architecture Gaillard Robert pour l'agrandissement d'un balcon et la création d'un avant-toit et d'une terrasse sur la parcelle n° 538, folio n° 131, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584128/1104794.

M. Maret Claude par le bureau d'architecture Besse-Felley Architecture Sàrl pour la création d'un couvert à voitures sur la parcelle n° 15986, folio n° 93, zone résidentielle R3, à Fontenelle Dessous, coord. 2582773/1103866, en dérogation à l'art. 71 du RCCZ.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.